

PRÉAVIS DU COMITÉ DE DIRECTION N°33 – 2013

AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DU DISTRICT DE NYON

Demande de crédit de CHF 95'000.- pour le lancement d'un Agenda culturel régional

RESPONSABLES : FLORENCE RATTAZ, GERARD PRODUIT

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

Depuis 2008, des élus du district et des acteurs culturels ont exprimé l'intérêt de mieux faire connaître l'offre culturelle auprès de la population. La région profite d'une offre particulièrement riche et éclectique, mais méconnue du plus grand nombre. Le constat partagé est le suivant : les lieux culturels et certains événements manquent de visibilité pour se faire connaître de l'est à l'ouest du district ; les coûts de communication par institution sont conséquents avec des retombées souvent limitées à leurs membres ou aux habitants de la commune hôte.

Cet état de fait est d'autant plus regrettable que l'un des axes stratégiques du tourisme régional est la promotion des événements et de la culture. Pour donner une meilleure visibilité aux activités culturelles et artistiques du district de Nyon, le Conseil régional (CR) et Nyon Région Tourisme (NRT) souhaitent créer un Agenda culturel qui sera distribué en tous ménages et auprès des entreprises par La Poste. L'objectif sera ainsi atteint : la diversité de l'offre sera mieux connue des habitants et des entreprises (tourisme d'affaires), la qualité de la présentation d'un tel Agenda incitera à connaître et à fréquenter les différents lieux de toute la région.

Dans un premier temps, l'Agenda culturel couvrira uniquement le district. Il permettra au CR, à NRT, aux élus et aux milieux culturels d'offrir à la fois une plateforme aux institutions culturelles du district et également de permettre aux habitants, pendulaires et visiteurs de s'y retrouver face à l'éclectisme et à l'éclatement de l'offre. Dans un deuxième temps, la diffusion de l'Agenda culturel pourrait couvrir le périmètre de la Côte, en partenariat avec l'association régionale du district de Morges (ARCAM) et l'office du tourisme de Morges.

L'édition papier est indispensable pour apporter l'information à l'habitant, même si l'Agenda culturel sera consultable sur internet. Afin d'offrir une information la plus actuelle possible à moindre coût, une périodicité par saison est proposée pour lancer le projet sur deux années. En fonction des résultats, cette fréquence pourra être revue.

2. Contexte et enjeux

2.1 Des attentes de communes, des acteurs culturels et des visiteurs

Si l'on prend le seul exemple de Julien Mégroz, enfant de St-George, jeune artiste talentueux, il est certain que peu d'élus et d'habitants des villages du périmètre jurassien sont/seront informés qu'il présentera sa prochaine création cet hiver au théâtre de Rolle et à l'Usine à Gaz, que ces deux institutions soutiennent ensemble le projet, de même que la région, la ville de Nyon et l'Etat de Vaud le financent.

Dans le cadre de la politique culturelle, le récent rapport Evalure a relevé ces constats et mis en évidence une série de mesures. Parmi celles-ci, il était clairement ressorti: « un besoin exprimé par beaucoup : un Agenda culturel régional » (juin 2012).

Parallèlement, les résultats de la politique culturelle régionale s'observent notamment par la concrétisation de partenariats entre des institutions culturelles qui s'allient pour coproduire des artistes de la place. Cet appui permet le développement du projet artistique et une meilleure crédibilité du projet pour obtenir des soutiens de communes, de la région, mais aussi du canton et de tiers. Le projet profite ainsi d'une assise de qualité pour essaimer en Suisse romande. C'est aujourd'hui le cas de Julie Burnier, de Julien Mégroz, de Jean-Lou Treboux et d'autres artistes qui ont reçu un soutien régional.

Conjonction de circonstances, depuis 2012 le journal La Côte a cessé la collaboration avec Nyon Région Tourisme pour des raisons économiques. Ce qui a eu pour conséquence la suppression de la page dédiée aux manifestations un jeudi par mois (tout ménage) et du format papier (A3 plié en 4) distribué dans les greffes des communes. Néanmoins, tant les élus, les acteurs culturels que Nyon Région Tourisme reconnaissent que ce support méritait d'être revu et modernisé ; mais aussi qu'il manquait de visibilité auprès de la population.

En réponse à ces différents éléments, le CR propose en partenariat avec NRT le développement d'un nouvel Agenda culturel régional, qui fera la part belle à l'offre culturelle riche mais non moins dispersée dans le district. Une phase pilote pourrait être amorcée début 2014 avec quatre éditions par année, calée sur les saisons culturelles.

2.2 Objectifs

Pour être utile à la scène artistique, aux habitants, pendulaires et autres visiteurs du district, cet Agenda doit remplir les fonctions suivantes :

- Il permet aux artistes et aux institutions culturelles de diffuser l'information sur ce qu'ils font, il améliore leur visibilité.
- Il concerne tous les arts.
- Il décrit aussi bien les activités amateurs que professionnelles.
- Il s'adresse à toute la population, il n'y a pas de désavantages entre communes urbaines et villageoises.
- Il s'adresse aux habitants sachant que ces derniers ne se considèrent pas « touristes » dans leur région et ne consultent pas un office du tourisme pour connaître l'offre culturelle.
- Il s'adresse aux entreprises sachant que celles-ci contribuent au tourisme d'affaires et emploient des actifs parfois pendulaires, parfois résidents qui pourraient profiter d'une offre culturelle de proximité.

Attirer le plus grand nombre : des habitants et des entreprises du district de Nyon

Ainsi cet outil devra à la fois attirer des nouveaux publics en « donnant envie » et contenir une information claire et détaillée sur les différentes programmations qui prennent place dans la région.

Sensibiliser : fréquenter les lieux de culture en transports publics et en mobilité douce

De concert avec la démarche du Conseil régional qui vise à promouvoir la mobilité douce et l'utilisation des transports publics, un espace sera dédié à la mobilité sur la 3ème page de couverture. Un plan des lieux de culture sera créé et réutilisé à chaque édition. Les offres combinées qui pourront être développées entre l'offre culturelle et les transports publics seront présentées également dans cette page.

3. Objet

Un concours auprès de trois ou quatre agences permettra de retenir le format le plus original et pratique. Dans l'ensemble, l'Agenda culturel sera conçu sur un format couleurs d'environ 16 pages pour accueillir le plus grand nombre de projets, avec un papier suffisamment léger pour ne pas dépasser le poids total de 50 grammes et limiter par conséquent les coûts de diffusion.

A noter que NRT et le Grand Genève publient déjà la liste des manifestations sur leur site internet, qu'il s'agisse des produits du terroir (présentation des vins primés de Mont-sur-Rolle ou Provino), la Désalpe, etc. Il est donc important de ne pas mélanger l'information et de bien distinguer le contenu d'un Agenda culturel avec les agendas des manifestations mis à jour quotidiennement tant par NRT que le Grand Genève.

3.1 Organisation du contenu

Présentant une ligne visuelle et une identité forte, la couverture de chaque édition sera consacrée à un événement phare pour donner l'envie de découvrir l'intérieur du document. Afin de garantir la diversité des projets sans perdre la clarté des messages, l'ordonnancement du document suivra du projet le plus important au moins important.

- Page 1 de couverture: titre « Agenda culturel ... »
+ sous-titre lié à un événement phare avec un visuel
- 2^{ème} de couverture : page dédiée aux annonceurs
- Pages intérieures: l'édito, la table des matières et logo
événement phare (information aérée : rédaction et visuels)
événement secondaire I (rédaction et visuels)
événement secondaire II (rédaction et visuels)
agenda résumé des événements
calendrier ou index des activités
- 3ème de couverture : plan des lieux et offres combinées pour mettre en avant la mobilité
- 4^{ème} de couverture : page dédiée aux annonceurs

L'Agenda sera structuré par rubrique, puis par date au sein de chaque rubrique :

- Musées, expositions
- Théâtres
- Concerts et festivals
- Conférences
- Cinémas
- Autres sorties

La sélection des projets sera faite selon un tableau de critères, rendus public, mis à jour par le Conseil régional et NRT. Ces critères doivent encore être précisés, néanmoins, quelques orientations peuvent être transmises à titre indicatif :

- a lieu dans le district de Nyon,
- a une dimension artistique et culturelle,
- touche un public en provenance de la région et d'ailleurs,
- participe au positionnement touristique de la région,
- contribue au rayonnement de la vie culturelle et artistique régionale.

3.2 Support papier, support numérique

Le CR en collaboration avec NRT ont exploré les différentes possibilités de publication. Un support papier est donc privilégié pour toucher le plus grand nombre d'habitants, de pendulaires et autres visiteurs. Le format retenu sera celui qui conviendra le mieux, tant sur les plans de la mise en valeur du contenu, que des coûts de production et de diffusion. Des renvois seront précisés par événement pour inviter tout un chacun à consulter les sites internet des institutions concernées.

Une version internet sera disponible sous forme électronique (pages PDF) sur le portail culture de Régionyon. Elle sera mise en lien sur celui de NRT, des communes et d'autres partenaires. Cette option web a aussi l'avantage d'engendrer peu de coûts.

Au terme de la phase pilote, la possibilité d'une application Smartphone pourra être envisagée.

3.2 Diffusion

L'objectif est de toucher le plus grand nombre d'habitants, sachant que de plus en plus d'individus ont leur vie sociale professionnelle comme estudiantine à l'extérieur du district. Autant donc mettre en valeur l'offre culturelle locale, qui touche toutes les générations : du jeune public aux aînés. Toutes les générations sont incitées à mieux profiter des activités culturelles de proximité. De même les entreprises seront directement informées de l'offre, elles pourront mettre l'Agenda à disposition de leurs collaborateurs.

Un tout ménage permettra de toucher les 42'791 ménages et entreprises du district. En réserve, 2'000 exemplaires seront à disposition dans les guichets des offices du tourisme, des communes, des cafés et épiceries des villages, des théâtres, musées et autres lieux culturels.

Un total de 44'800 exemplaires est évalué. A cela s'ajoute en parallèle l'accès sur internet de l'Agenda culturel.

3.3 Budget

Une comparaison de coûts a déjà été établie entre le Journal La Côte et une diffusion tout ménage par La Poste. Plusieurs séances ont eu lieu avec les responsables du Journal La Côte. Cette institution n'a pas proposé de partenariat à des conditions suffisamment intéressantes. Le scénario avec une diffusion par La Poste est donc retenu dans l'évaluation d'un budget.

Dans l'ensemble, les coûts de production annuels sont estimés à environ CHF 77'000.- pour 4 éditions par année (4% graphisme, 48% impression, 48% diffusion).

Les coûts de mise en commun des données et de rédaction, de la recherche d'annonceurs et de donateurs seront intégrés par la contribution en ressources humaines de NRT. Le Conseil régional veillera au bon fonctionnement du projet.

Un coût unique de création est estimé à CHF 12'000.-. Il inclut un concours et la conception graphique de l'édition papier et la mise en place du format PDF sur internet. Ce coût est associé à une aide au démarrage qui permet de vérifier l'intérêt de l'approche, de fait il est supporté par le budget de la communication du Conseil régional.

**- Coûts d'externalisation TTC pour 4 éditions par année
Imprimées en 44'800 exemplaires chacune :**

	mandats	par édition	pour 4 éditions
Coordination générale	<i>interne CR</i>	0.-	0.-
Coordination du contenu par édition	<i>interne NRT</i>	0.-	0.-
Graphisme	<i>agence</i>	3'000.-	12'000.-
Impression	<i>imprimeur</i>	7'900.-	31'600.-
Diffusion tout ménage et entreprises	<i>La Poste</i>	8'350.-	33'400.-
Total TTC		19'250.-	77'000.-

(coût de production externe par exemplaires : environ 0.40 ct)

4. Calendrier, organisation

4.1 Organisation

- Collaboration CR et NRT

Depuis quelques mois, différents échanges puis séances ont eu lieu entre des représentants de NRT et du CR. Ces séances ont permis de poser les bases d'un concept d'Agenda culturel pour évaluer des coûts d'un tel projet. Des demandes d'offres ont été faites conjointement auprès du Journal La Côte, de La Poste, d'imprimeurs, etc.

- Démarche concertée

Une séance sera organisée avec des acteurs culturels et des élus pour leur présenter les différents scénarios du concours graphique et les concerter dans l'élaboration du projet. Egalement, la satisfaction de la clientèle sera testée sous forme de questionnaire ou de sondage au terme de la première année d'expérience.

- Groupe d'édition

Un groupe d'édition se réunira au moins une fois par édition (quatre fois par année). Il sera composé d'un représentant technique de NRT et d'un représentant technique du CR. Pour les milieux culturels, deux représentants de la Fédération Régionale des Associations Culturelles¹ (FRAC) feront partie du groupe. Une ou deux personnes indépendantes pourront être invitées à une séance du groupe d'édition en fonction du sujet mis en exergue dans l'édition. Nyon Région Tourisme assurera la coordination du contenu de chaque édition. Le Conseil régional assurera la coordination d'ensemble.

4.2 Calendrier

Le Conseil régional propose de lancer le projet par une phase pilote de deux années. Elle permettra aussi d'évaluer la possibilité d'intégrer l'ARCAM ainsi que Morges Tourisme et d'élargir le champ de l'offre culturelle dès la troisième année.

Cet Agenda culturel suivra les 4 saisons culturelles qui prennent formes sur les activités récurrentes :

Février, mars, avril :	focus sur Visions du Réel et les Hivernales, la deuxième partie de la saison théâtrale
Mai, juin, juillet :	fêtes de la musique, festivals de l'été, cinés open air
Août, septembre, octobre :	suite des festivals ² , la rentrée des théâtres
Novembre, décembre, janvier :	l'édition des fêtes de fin d'année

La première édition est envisagée pour une diffusion à la rentrée estivale de 2014.

¹ La Fédération Régionale des Associations Culturelles (FRAC) s'est créée en juin 2013, démarrant avec quelque vingt membres, elle vise à réunir l'ensemble des acteurs culturels de tout le district.

² A titre illustratif : le far°, J'val à Begnins, Variations Musicales à Tannay, Poprock à Gilly, etc

5. Financement

5.1 Contribution de tiers

Sur un budget annuel évalué à environ CHF 77'000.- pour 4 éditions, l'objectif est d'obtenir 30 à 40% du financement par des recettes publicitaires, ainsi que des dons de tiers. L'enjeu étant de ne pas travestir l'Agenda culturel en un support lucratif dont la finalité serait la promotion des annonceurs au détriment de l'offre culturelle.

- Recettes publicitaires

L'espace réservé à la publicité est prévu sur la 2ème de couverture et la 4ème de couverture. Les tarifs s'élaborent en référence à ceux que NRT applique pour son propre support de communication. Cela représente un tarif d'environ CHF 1'900.- pour la page entière et de CHF 590.- pour un quart de page en 2ème de couverture (format A4). Un tarif régressif pour plusieurs parutions sera proposé. Les recettes annuelles sont ainsi estimées entre CHF 15'000.- et CHF 20'000.- par année, soit environ CHF 4'000.- par édition.

- Dons de tiers

Une recherche de fonds auprès de fondations et d'entreprises de la place se fera régulièrement par NRT.

Estimation des financements potentiels pour couvrir les coûts de production (externalisés)

Partenaires	2014 4 éditions	2015 4 éditions
Conseil régional	50'000.-	45'000.-
Annonces	15'000.-	19'000.-
Donateurs/mécènes...	10'000.-	10'000.-
FRAC ³	-.-	1'000.-
NRT	2'000.-	2'000.-
Total	77'000.-	77'000.-

5.2 Contribution de Nyon Région Tourisme

La contribution de NRT est en cours d'évaluation. Dans ce cadre, elle aura la responsabilité de dégager les contributions de tiers : annonceurs et donateurs.

Dans la mesure de ses moyens de fonctionnement, elle propose aussi de participer aux coûts d'externalisation à hauteur de CHF 2'000.- par année.

5.3 Contribution du Conseil régional

La majorité des soutiens provenant du Conseil régional, il est important que ce dernier assure un rôle de coordination générale pour veiller au bon déroulement du projet. Dans ce sens, le CR estime que le suivi nécessitera de dégager environ 0.1 ETP.

Comme aide au démarrage le Conseil régional propose d'intégrer dans ses budgets le coût initial du concours auprès de plusieurs agences. Il est estimé à CHF 12'000.-

Enfin, la contribution du Conseil régional aux coûts d'externalisation est estimée à CHF 95'000.-.

³ FRAC : Fédération Régionale des Associations Culturelles. Elle s'est créée en juin 2013

6. Conclusion

Le comité de direction a identifié le projet d'Agenda culturel comme projet de communication à vocation tant culturelle que touristique d'intérêt régional. La contribution régionale donnera la légitimité à NRT de lever des financements d'annonceurs. La gestion du projet permettra de fédérer le plus grand nombre d'institutions sises dans la région et contribuera au rayonnement de la région. Surtout l'offre existante est riche et très éclectique, mais malheureusement l'information est aujourd'hui très diffuse et par conséquent peu connue du plus grand nombre.

Compte tenu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal du district de Nyon

- | | |
|---------|---|
| vu | le préavis du comité de direction N°33-2013 relatif à une demande de crédit de CHF 95'000.- pour le lancement d'un Agenda culturel régional |
| ouï | le rapport de la commission ad'hoc, |
| ouï | le rapport de la commission gestion & finances, |
| attendu | que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour, |
| décide | d'accorder le crédit de CHF 95'000.- pour le lancement d'un agenda culturel régional |
| | d'imputer le montant total de CHF 95'000.- sur le compte investissement. Ce montant sera amorti en deux années. |

Ainsi délibéré par le comité de direction dans sa séance du 10 octobre 2013, pour être soumis à l'approbation du Conseil intercommunal du district de Nyon.

AU NOM DU COMITÉ DE DIRECTION

Le Président

Le Secrétaire

Gérald Cretegny

Patrick Freudiger

Références:

- mesure 4 du rapport évalue (p.18) à consulter:
http://www.regionyon.ch/multimedias/documents/regionyon/documentation/references/culture/politique_culturelle_regionyon_rapport_final_juin2012.pdf
- NRT - enjeux touristiques de la région yonnaise (DAS) www.region-du-leman.ch/strategie